



Etudiantes et étudiants en licence et master, rejoignez l'ENTPE !



OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Titulaire d'une licence de mécanique, physique, génie civil ou maths, d'une maîtrise en sciences ou d'une 1re année de master en maths, maths appliquées, physique, mécanique, génie civil, sciences de la vie et de la terre, intégrez le cursus ingénieur de l'ENTPE en 1re ou 2e année.

/// Dates clés

- **Janvier/mars** : dépôt des dossiers
- **Avril** : commission de présélection
- **Mai** : auditions

- **Fin mai** : propositions d'admission sur titre

☐ L'admission sur titre en 1re ou 2e année du cursus ingénieur de l'ENTPE se fait après étude des dossiers et audition des candidates et candidats.

/// Conditions d'accès

- ✓ La pratique récente de l'anglais est recommandée pour faciliter l'obtention d'une certification attestant du niveau minimum requis pour la délivrance du diplôme d'ingénieur.
- ✓ La mention Bien est exigée à la licence, master ou à la maîtrise.

/// Candidature pour l'année 2023

Pour candidater envoyez votre CV par mail à l'adresse accueil.dfi@entpe.fr avant le 10 mars 2023.



Si vous êtes éligible, toutes les informations nécessaires à l'envoi de votre dossier de candidature vous seront adressées en réponse.

☐ La date limite de dépôt de votre dossier est le 20 mars 2023.

/// Audition des candidates et candidats

Les candidates et candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à l'ENTPE ou à une visio-conférence pour un entretien d'ordre général avec la Commission d'admission sur titre.

/// Admission

☐ **Fin mai**, les candidates et candidats sont informés individuellement de la décision de la commission.

>> Retrouvez les informations complètes pour intégrer le cursus ingénieur de l'ENTPE